

Association des parents de l'école Rose-des-vents

Procès verbal - mardi 27 octobre 2015

Présences

Membres du CA : Hélène Roy, Nour Enayeh, Dominique Toupin, Amy Dolotallas, Camil Dubuc, Émilie Lapprend, Dominique Robeyns.

Membres du personnel de l'école : M. Ali Belhis (directeur de l'école), Paule Breton (représentante du personnel de l'école)

Parents : Angela Bédard, Nicole Fong, Alain Lippuner, Sandra Vaquero, Catherine Peltier, Aimee Lau, Zita Botelho, Michelle Uyeda, Jean Paul Carrier, Janis Meyers, Alexandra Bolduc, Michelle Bancroft, Paul Casey, Christine Fyfe, Natasha Corrie, Kim Touchette, Marie Des Roches, Julie-Anne Grose, Alexandra Michel-Herzberg, Andres Monzu, Elisabeth Sones, Marie-Eve Leblanc, Shahriar Mirabbasi, Marie-France Delisle, Johanne Lemaire, Magali Duchemin, Jean-Paul Collet, Edith Domingue, Caroline Benedek, Virginie Linage, Emmaunelle Roux, Sabrina Marzari, Joseph Page, Patricia Aroca-Ouellette, Adrienne Bouris, Audrey Plat,

Invités : Eric (Academy Duelo), Sophie Audet (coordinatrice au CJFCB) et Rémi Marien (président du CJFCB)

1 - Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

Nour Enayeh accueille les membres et fait la présentation des nouveaux membres du CA ainsi que des nouveaux membres de la direction pour l'année scolaire 2015-2016.

Elle se présente aussi comme étant mère de deux enfants dont une fille en 4^e année et un garçon qui entrera à la maternelle en septembre 2016.

2 - Adoption de l'ordre du jour

Modifications à l'ordre du jour :

- Au point 6.b. ajout d'une question au sujet du budget pour la sortie à Brackendale
- Au point 6.c. ajout d'un point 6.c.vi de Patricia Aroca-Ouellette pour des livres en anglais
- Au point 10.2 Lait – distribution
- Au point 11. Collectes de fonds des 6^{es} années

Marie Des Roches **propose l'ordre du jour modifié**. Joanne Lemaire appuie.

Proposition adoptée à l'unanimité.

Il y eu ensuite une recommandation de modification de l'ordre du jour par Nour Enayeh : avancer le bilan de la trésorière au point 5 et placer la présentation de la présidente au point 6.

Proposé par Marie Des Roches. Kim Touchette appuie.

Votes : en faveur à l'unanimité.

Proposition acceptée à l'unanimité.

3 - Adoption des procès verbaux

3.1 Adoption des procès-verbaux :

a. Rencontre régulière du 22 avril 2015

Deux erreurs importantes ont été remarquées après l'adoption le 2 juin 2015 du procès-verbal du 22 avril 2015, comme suit :

- Au point 4, il aurait fallu lire « Adoption du PV du 25 mars 2015 » et non pas « du PV du 10 février 2015 ».
- Toujours au point 4, on aurait dû voir «L'équipe exécutive du CA a rencontré Mme Chagnon au sujet des besoins de 2015-2016» et non «de 2014-2015».

Hélène Roy, secrétaire de l'APÉ RDV en juin 2015, propose l'**adoption du procès-verbal** du 22 avril tel que **modifié**, les deux corrections déjà insérées au point 4. Marie Des Roches appuie.

Abstention: 1 **Proposition adoptée à la majorité**

b. Rencontre régulière du 2 juin 2015

Michelle Bancroft **propose son adoption tel quel**. Nicole Fong apuie.

Proposition adoptée à l'unanimité.

c. AGA du 17 septembre 2015

Dominique Robeyns propose son **adoption tel quel**. Marie Des Roches seconde.

Proposition adoptée à l'unanimité.

Commentaires: Kim Touchette mentionne que l'AGA est l'endroit pour faire des changements au budget si approprié.

Nour Enayeh admet que ce fut une erreur de procédure le 17 septembre 2015.

3.2 Suivi des procès verbaux

c.f. ci-dessus

4 - Présentation de la direction de l'école

M. Ali Belhis

M. Belhis remercie l'APÉ de l'avoir invité encore cette fois.

Les choses se passent bien à l'école en ce début d'année.

Depuis le début d'année, il y a eu deux inscriptions supplémentaires à l'école.

Le CSF a augmenté le budget de surveillance de plus de 30 heures supplémentaires. Le directeur est actuellement en cours de distribution de ces heures au personnel de l'école. Ces heures seront utilisées pour les temps de la petite et de la grande récréation.

Question : Y-a-t-il des nouvelles concernant l'orthopédagogie dans l'école ?

Réponse de M. Belhis : l'orthopédagogue de l'école était en congé maladie depuis le mois de mai 2015. En début d'année scolaire, le service à recommencé avec une remplaçante (Paule Breton). Depuis l'orthopédagogue régulier est revenu en poste à temps partiel (trois jours/semaine). Pour les autres demi-journées, le remplacement continue.

M. Belhis nous présente ses projets pour l'école pour l'année scolaire qui débute.

Projet 1 : cours d'escrime à l'école, présentation par Eric (Académie Duelo)

L'Académie Duelo est un centre d'escrime historique. On y enseigne les arts martiaux européens anciens (utilisation d'épées datant de la Renaissance et du Moyen Âge). À l'académie, les programmes offerts concernent les adultes et les enfants de 8 à 14 ans. L'académie a instruit à ce jour des centaines d'enfants. Les valeurs inculquées à travers ce programme comprennent le respect, le contrôle, la défense et l'offense. L'utilisation de l'épée permet un apprentissage physique et mental.

Le projet d'escrime à l'école se ferait dans les temps académiques et de d'éducation physique, de sciences et de sciences sociales, comprendrait un volet pratique et un volet

théorique, et se déroulerait sur 4 à 7 semaines.

L'objectif du programme n'est pas la compétition mais l'**utilisation des apprentissages scolaires dans le monde extérieur**, c'est-à-dire la mise en contexte des connaissances.

Le programme débute lentement car les élèves devront démontrer le contrôle indépendant de l'épée, avant de s'engager dans les phases de combat. Le combat est un aspect important dans la compréhension de l'art martial, car il demande un niveau de contrôle suffisant.

Le programme serait **proposé aux classes de 4^e à la 6^e année.**

Les enseignant(e)s de l'école ont été consulté(e)s et ils sont en accord avec ce projet.

Question : le programme remplacera-t-il les heures d'éducation physique ?

Réponse de M. Belhis : Non, ce programme ne remplacera pas les heures de gym. Les évaluations de l'aspect physique du programme se feront par l'enseignant.

Question : Le volet théorique aurait-il lieu pendant les heures d'enseignement académique ?

Réponse de M. Belhis : Oui. La classe serait divisée en deux groupes. Le premier groupe serait en classe pour le volet théorique pendant que l'autre groupe serait en pratique.

Question : Dans quel locaux se déroulerait la partie pratique du programme ?

Réponse de M. Belhis : dans le gymnase pendant le bloc de temps alloué à la classe, ou bien à l'extérieur s'il ne pleut pas.

Question : Y-aurait-il une option de ne pas combattre pour les élèves qui seraient moins intéressés ? Serait-il possible de ne pas "forcer" l'élève à participer à la phase pratique du programme ?

Réponse de M. Belhis : Les élèves ne seront pas forcés à participer à la phase pratique du programme car il s'agit de manipuler une arme (même sécurisée). Dans ce cas-ci, une alternative sera offerte aux élèves concernés.

Question : Combien de séances par semaine sont prévues dans le cadre de ce projet ?

Réponse de M. Belhis : l'activité serait organisée hebdomadairement sur environ 7 semaines.

Question : Si l'activité est proposée une fois par semaine seulement, pensez vous que les élèves auront le temps de prendre plaisir dans la pratique de cette activité ? Il semble que cette discipline demande de l'entraînement et de la technique avant de pouvoir l'apprécier

pleinement.

Réponse de Eric : Je pense que c'est possible de prendre du plaisir bien qu'il est vrai que la maîtrise de la technique peut prendre plus de temps.

Question : Est-ce que ce programme a déjà été proposé dans des écoles ?

Réponse de Eric : Oui, dans des écoles anglophones ou bien dans l'espace de l'école en dehors du temps scolaire.

Question : Est-ce que les valeurs et les responsabilités présentées avant seront enseignées pendant ce programme ?

Réponse de Eric : Oui.

Question : Quel serait le financement de ce projet ? Est-ce que l'APÉ participerait ?

Réponse de M. Belhis : Oui, l'APÉ participerait financièrement à la réalisation de ce projet.

Question : Comment se déroulerait l'enseignement concrètement ? Quelles techniques seraient utilisées ?

Réponse de Eric : Nous nous servons des mathématiques et des sciences pour comprendre l'utilisation des différentes épées. Par exemple, la grande épée (ou épée forte) permet de comprendre les principes mathématiques des forces.

Question : Au sein de l'académie, y-a-t-il un intérêt chez les filles pour ce genre d'activité ?

Réponse de Eric : il y a actuellement 30 à 40 % de filles inscrites à l'académie, mais jusqu'à 50 % chez les jeunes.

Éric et un groupe de trois jeunes élèves nous présentent une démonstration d'exercices et de combats avec deux types d'épées qui seraient proposées aux élèves de l'école.

Projet 2: Programme éducatif avec le Conseil jeunesse francophone de la Colombie-Britannique (CJFCB). Présentation de Sophie Audet (coordinatrice) et Rémi Marien (président)

M. Belhis nous fait part de son témoignage sur sa découverte du CJFCB : lors de sa première année au CSF, il a participé avec les élèves en tant qu'accompagnateur bénévole au parlement francophone organisé par le CJFCB. Il était assigné à l'encadrement d'un groupe

de lobbyistes. Il a pu observer ce groupe de jeunes en discussion. Ces jeunes s'exprimaient en français à près de 80 % du temps sans qu'aucun adulte ne leur fasse une demande expresse de le faire. Il s'agissait d'une démarche spontanée des élèves. Lors d'une visite auprès d'un autre groupe il a constaté que ces derniers préparaient leur prise de parole en assemblée à venir sur papier, et ce, en français. M. Belhis a alors été très impressionné des résultats obtenus par l'action du CJFCB auprès des jeunes afin de les faire parler en français là où le CSF avait beaucoup de difficultés : faire parler les élèves en français même en dehors des temps académiques et scolaires. C'est alors qu'il a pensé à utiliser le CJFCB au sein de l'école afin de mettre les apprentissages scolaires en contexte. Le genre d'activités proposées par le CJFCB permet l'utilisation du langage vernaculaire (langue familière et du cœur) et, par ce biais, permet aux élèves une identification plus profonde à la langue et à la culture francophone.

Présentation du CJFCB

Le CJFCB est un organisme de bienfaisance à but non-lucratif pour l'avancement éducatif. Il propose des activités en français aux jeunes francophones de la Colombie-Britannique de 14 à 25 ans (le CJFCB s'adapterait à l'âge des élèves de RDV). Ces membres du Conseil d'administration sont des jeunes de 16 à 18 ans. Leur philosophie est « par et pour les jeunes ».

Le CJFCB propose différentes initiatives :

- l'organisation d'événements provinciaux en français comme le parlement jeunesse (120 participants, au parlement de Victoria, groupes de jeunes députés, lobbyistes, ministres et rédacteurs de projets de loi, depuis 20 ans), les jeux francophones pour les 14/18 ans (24^e édition cette année, dans une école du CSF, activités sportives, de leadership, arts de la scène, photographie, improvisation, etc, ainsi que la formation avec des professeurs puis la présentation d'un gala en fin de session),
- la ligue d'improvisation (dans les écoles du CSF et présentation au Festival du Bois)
- Jeunes en action : sensibilisation sur des enjeux qui tiennent à cœur aux jeunes (le CJFCB leur apporte soutien et outils dans leur démarche) ex : collecte de denrées alimentaires pour Halloween à l'école Jules-Verne.
- École en santé : soutient d'initiatives santé dans l'école organisées et proposées par les jeunes
- Boîte F.M.: radio mobile qui se déplace dans les écoles du CSF
- Investissement dans certains programmes du CSF (leadership des élèves de 8^e

année, voyages internationaux)

- certains projet spécifiques dans les écoles.

L'objectif du CJFCB est la construction identitaire des jeunes par le développement d'un vocabulaire passif (non-utilisé à la maison, qui engage les émotions et le personnel), une offre d'opportunités de vivre des événements en français, et la formation de jeunes francophones modèles pour les plus jeunes.

L'action du CJFCB est soutenue par la recherche (ex. : Marianne Cormier)

Le CJFCB propose deux projets à l'école RDV :

1- Animations parascolaires :

Des élèves de l'école Jules-Verne seraient mentors pour les élèves de RDV (les élèves de l'école Jules-Verne participeraient à une formation spéciale proposée par le CJFCB). Ces mentors proposeraient alors des activités aux élèves de RDV sur le temps du midi et seraient présents dans les cours de l'école. L'objectif de ce projet **serait d'inciter les élèves de RDV à parler en français et non en anglais pendant les heures de récréation** en leur proposant des mentors/modèles plus âgés qui s'expriment en français pendant ces temps là. Le programme serait en fonction deux midis par semaine. Tous les élèves de RDV bénéficieraient de ce programme.

2- Programme DIRE-MENTOR:

Ce programme a pour but la **lutte contre l'intimidation dans les écoles**. Le volet **DIRE** (Demander de l'aide, Ignorer, Reculer et En parler) du programme donne les outils aux élèves de la **maternelle à la 3^e année** de s'exprimer et de faire face à l'intimidation. Le volet **MENTOR** (Montre le bon exemple, Écoute et regarde, Note les points de vue, Trouve un moyen d'agir, Ou en sommes-nous, Recherche de l'aide) s'adresse aux **élèves de la 4^e à la 6^e année** et permet aux jeunes de se former afin de reconnaître l'intimidation, et d'agir comme mentor envers les plus jeunes.

L'ensemble du programme a également pour objectif de créer un lien entre les élèves des différents niveaux.

Question : Concernant le premier projet, est-ce que les élèves de l'école Jules-Verne viendront dans les deux cours de l'école RDV afin que tous les élèves de l'école soient concernés et pas seulement le groupe des grands ou des petits ?

Réponse de M. Belhis : Oui, le programme sera proposé de façon équitable entre tous les élèves dans son organisation.

Question : Étant donné l'organisation de la structure de RDV avec ses deux cours de

récréation, il n'y a pas de contact entre les plus grands et les petits dans l'école actuellement. Comment pourrait s'organiser la récréation dans le cadre du programme DIRE-MENTOR ? Y-aura-t-il des grands dans la cours des petits?

Réponse de M. Belhis : les plus grands (MENTOR) auront le choix de venir dans la cours des petits ou des grands.

Discussion : Paule Breton mentionne qu'un jumelage de deux classes va se mettre en place dès le début de la semaine prochaine, ce qui permettra de créer des liens entre les élèves et de mélanger les âges (petits et grands). Le programme DIRE-MENTOR pourrait être inclus dans d'autres programmes offerts à l'école.

Question : Concernant tous les programmes proposés par la direction ce soir, quand pourraient-ils commencer ?

Réponse de M. Belhis : Concernant le programme d'escrime, il pourrait être mis en place après les vacances d'hivers (ou de Noël) ; concernant les programmes du CJFCB, ils pourraient être mis en place en deux semaines dès l'approbation de leur financement.

Le Directeur, M. Ali Belhis, se retire alors de la rencontre.

5 - Bilan de la trésorière:

a. Présentation

Il n'y a pas de problème pour le moment.

La trésorière demande aux responsables des collectes de fond de lui fournir un tableau de leur gains et dépenses, et de le mettre dans le pigeonier de la trésorerie à l'école, afin de clarifier et de simplifier les activités de trésorerie sur ce point.

À ce jour, seules 35 familles ont renvoyé le paiement concernant le financement du container "tremblement de terre". Il devrait y avoir environ 60 familles concernées par ce sujet. La secrétaire suggère de renvoyer un message de rappel aux familles à ce sujet.

Les programmes alimentaires devraient rapporter environ 10 000 \$ de profit en fin d'année.

Il est rappelé que 250 \$ sont alloués par l'APÉ à chaque classe de RDV, se divisant ainsi : 100 \$ pour la classe (via les représentants de classe) et 150 \$ pour l'enseignant(e) de chaque classe.

Dans le cadre des collectes de fonds des élèves de 6^e année, les chandails restent encore à

payer, ce qui ne nous permet pas encore de savoir le profit réalisé sur cette collecte de fonds. Le programme de paniers de fruits et légumes a généré un profit net de 562 \$.

Le surplus budgétaire de l'APÉ s'élève actuellement à environ 11 000 \$. La trésorière suggère de conserver 2000 \$ car l'APÉ ne bénéficie pas de marge de crédit. Cette réserve pourrait également servir dans le cadre d'un possible nouveaux recours judiciaire. Le **surplus budgétaire disponible pour l'année 2015/2016 serait alors de 9000\$.**

b. Questions

Discussion : Le comité anti-poux a été dissous. Son budget annuel était de 500 \$ (200 \$ pour la formation des parents référents, puis financement de peignes à poux pour les familles de l'école)

Christine Fyfe recommande que le **budget de ce projet soit annulé étant donné que le comité n'existe plus, et que le montant soit ré-intégré au budget général de l'APÉ.**

Marie Des Roches propose. Johanne Lemaire appuie.

Votes en faveur : 32, contre : 1, abstention: 1.

Proposition adoptée à la majorité.

Discussion : Un parent constate des besoins importants en **équipements d'éducation physique** adaptés aux jeux d'intérieur et d'extérieur (ex. : ballons) à l'école. Ce parent s'est renseigné sur la possibilité d'acheter plus de matériel. Il serait plus intéressant financièrement de faire un achat en gros toutes les quelques années.

Question : L'école ne devrait-elle pas fournir l'équipement nécessaire de base pour le développement des enfants ? L'équipement d'éducation physique ne devrait-il pas être financé par l'école plutôt que par l'APÉ ?

Il est **suggéré que l'APÉ accepte de financer des projets de l'école sous condition que les besoins de base soit rempli à l'école** et ainsi de faire un **vote global sur tout les projets par priorité.**

c. Votes

i. Discussion : la sortie au **camp Strathcona** est une sortie traditionnellement proposée aux élèves de 6^e année de l'école RDV depuis plusieurs années déjà. Il s'agit d'un camp éducatif d'une semaine proposé et, à l'origine institué, par les parents (par opposition à la sortie Brackendale de trois jours pour les élèves de 3^e année qui est un projet d'école, et à la sortie à Victoria d'une journée pour les élèves de 5^e année). Le coût total du camp s'élève à environ

30 000 \$ pour cette année et nécessite beaucoup de collectes de fonds afin de rendre le coût supportable par les familles (environ 350 \$/famille). Cette année, le nombre d'élèves de 6^e année constitue la plus grande cohorte de l'histoire du camp (55 élèves) ce qui génère plus de fonds à amasser. De plus, les années précédentes, les collectes de fonds ont rapporté moins d'argent pour diverses raisons, malgré le travail bénévole des parents, ce qui a rendu la part de financement du camp à charge des parents moins supportable. Les objectifs des collectes de fonds étaient élevés ces dernières années, ce qui mettait plus de pression sur les parents. Un parent précise qu'il y a eu une diminution de la contribution de l'APÉ pour le financement de ce voyage. Le CA de l'APÉ rappelle que la contribution directe de l'APÉ n'a jamais diminué, mais plutôt augmenté au fil des années.

Cette année, un groupe de parents concernés demande donc une **augmentation de la participation financière de l'APÉ pour ce camp de 2000 \$ à 4000 \$.**

Un autre parent ajoute qu'il semble que l'intérêt pour ce voyage soit toujours présent, car il n'y a pas eu de remise en question. À ce propos, Dominique Robeyns (membre du CA de l'APÉ) regrette que le voyage n'ait pas été soumis au vote afin de sonder le désir des familles de 6^e année, pour savoir si elles tenaient encore à organiser le voyage cette année, sachant que ce voyage ne fait pas partie du curriculum de l'école. Un autre parent ajoute que l'APÉ peut aussi subventionner des activités en dehors du curriculum pédagogique.

Hélène Roy (membre du CA de l'APÉ RDV) rappelle l'historique du financement du camp :

- année 2011/2012 : 44 élèves concernés, première année de la sortie au camp Strathcona et donc pas de financement direct de l'APÉ ; beaucoup de collectes de fonds et paiement par les parents du reste des frais.
- année 2012/2013 : 47 élèves concernés, 1500 \$ de don direct de l'APÉ. Cette année là, la collecte de fonds de novembre (dont l'objectif était de 9000 \$) avait rapporté 11 091\$.
- année 2013/2014 : 36 élèves concernés ; pas de financement direct de l'APÉ dans le budget, car la cause juridique de l'APÉ RDV, avait priorité. Cette année là, la collecte de fonds annuelle du mois de novembre (dont l'objectif était de 9000 \$) avait rapporté 10 590 \$.
- année 2014/2015 : 40 enfants concernés ; financement en don direct de l'APÉ de 2000 \$, prévu dans le budget en septembre 2014. Cette année là, la collecte de fonds annuelle du mois de novembre avait rapporté 8600 \$ (au lieu des 9000 \$ prévus). Les parents ont fait de nombreuses collectes de fonds.
- année 2015/2016: environ 55 enfants concernés ; 2000 \$ de financement en don direct

de l'APÉ prévus dans le budget ; actuellement, prévision d'amasser environ 9000 \$, comme chaque année, avec la collecte de fonds annuelle du mois de novembre.

Remarque : Les profits de la vente de sushis (de janvier à juin) servaient auparavant au financement du camp Strathcona. Ce financement a été redirigé, il y a quelques années, pour être redistribué dans le budget général de l'APÉ.

Réponse de Hélène Roy (membre du CA) : En effet, il y a quelques années, une partie des profits de la vente des sushis, avait été versée directement pour le financement du camp Strathcona, et était considérée comme le résultat financier d'une collecte de fonds au profit (entre autres) du camp Strathcona. Cependant, ce profit ne constituait pas un financement direct issu du budget de l'APÉ, mais bel et bien le résultat d'une collecte de fonds (montant variable en fonction du résultat) exigeant des parents une participation hebdomadaire. En janvier 2012, les parents des élèves de 6^e année à l'époque se sont portés volontaires pour distribuer les sushis de janvier à juin 2012 et les profits de ce programme ont donc bénéficié au voyage Strathcona, en plus des autres collectes de fonds que les parents avaient organisées dans ce cadre. Par la suite, les profits de la vente de sushis ont été redirigés dans le budget général de l'APÉ. Pour l'année scolaire 2013/2014 (pas de don direct de l'APÉ en raison de la cause juridique), les familles avaient quand même reçu en milieu d'année, après révision du budget, un montant de 1362,76 \$ de l'APÉ.

Le CA de l'APÉ rappelle l'existence du programme d'aide financière proposée aux parents dans le besoin. Cette aide est prévue dans le budget 2015/2016 de l'APÉ et pourra être utilisée si besoin par des parents pour le paiement des frais du camp.

Une recommandation est faite par les parents des élèves de 6^e année d'**augmenter la contribution budgétaire de l'APÉ de 2000 \$ cette année** (ce qui changerait le budget actuellement alloué pour cette activité de 2000 \$ à 4000 \$).

Marie Des Roches propose. Christine Fyfe appuie.

Votes en faveur : 18, contre : 9, abstention : 7.

Proposition adoptée à la majorité.

iii. Discussion : Le budget alloué par l'APÉ à la **bibliothèque de l'école** s'élève à 500 \$ pour l'année scolaire 2015/2016. L'an passé, le budget n'avait pas été utilisé entièrement par la bibliothèque ce qui laisse à penser que les besoins sont satisfaits.

Il a été constaté par un parent que la bibliothèque pourrait bénéficier d'une aide afin d'améliorer la qualité des collections offertes aux élèves. Les livres sont vétustes, le mobilier

pourrait être changé.

Des parents suggèrent que l'école devrait être tenue responsable de l'investissement matériel des services scolaires afin de maintenir un programme académique de qualité.

Il n'y a pas de montant proposé spécifiquement pour l'augmentation de la contribution de l'APÉ ce qui rend le vote difficile pour les parents. **Un parent va se renseigner auprès de la bibliothécaire pour connaître ses besoins afin de déterminer un montant précis** que l'APÉ pourrait accorder.

iv. *Projets du directeur :*

Discussion : Concernant le financement du projet d'escrime à l'école proposé par M. Belhis, le CA de l'APÉ recommande de choisir la première option (voir annexe A), car elle fait plus de sens dans son organisation. Cependant **le CA recommande un total de six séances au lieu de huit ce qui réduirait le coût de ce projet à 5400 \$ au lieu de 7200 \$**

v. Discussion : Remboursement de l'**excédent budgétaire du camp Strathcona de l'an passé** aux élèves de 7^e année de Jules-Verne

L'an passé, les parents des élèves de 6^e année avaient organisé le camp à Strathcona et avaient collecté des fonds pour cette sortie. Un excédent de 2252 \$ n'avait pas été dépensé par les parents cette année là. Il faut savoir que lorsqu'un montant alloué à une activité n'est pas dépensé, la trésorerie de l'APÉ redistribue le montant dans le budget. Il est recommandé par le parent d'un élève de 7^e année maintenant à l'école Jules-Verne de **rembourser cet excédent aux élèves de 7^e année de l'école Jules-Verne et de déposer ce montant dans le budget de l'APÉ de l'école Jules-Verne, en précisant que ce montant sera réservé pour les activités des élèves de 7^e année 2015/2016 uniquement.**

Proposé par Virginie Linage. Emmanuelle Roux appuie.

Votes en faveur : 3, contre : 21, abstention : 10.

Proposition rejetée à la majorité.

vi. Discussion : Un parent constate que **les livres utilisés pour l'enseignement de l'anglais dans l'école sont anciens et ne correspondent plus aux besoins des élèves**. Il est proposé que l'APÉ aide au financement d'une commande de livres d'anglais neufs et actualisés pour les élèves de l'école. Il est suggéré que l'école finance la réactualisation des livres scolaires étant donné que les livres sont des produits académiques de base.

Étant donné le manque d'information ou de recul concernant le budget de l'école (le comité des partenaires ne s'étant pas réunis jusqu'à présent depuis le début de cette année scolaire) et concernant des montants précis de certaines demandes de financement, il est recommandé par un parent de reporter les votes au budget à la prochaine rencontre de l'APÉ, et de créer une grille des projets avec des montants à voter plus précis. **Les demandes pour la licence de visionnage des films, l'augmentation du budget de la bibliothèque, les projets du directeur et le financement de livres d'anglais seraient donc voté lors de la prochaine rencontre.**

Proposé par Virginie Linage. Elisabeth Sones appuie.

Votes en faveur : 31, contre : 2, abstention : 1.

Proposition adoptée à la majorité.

13 – Prochaine rencontre:

En raison du temps et du nombre de sujets importants nécessitant un vote de l'APÉ, la présidente recommande d'**avancer la date de la prochaine rencontre de l'APÉ et de reporter à l'ordre du jour les points non discutés lors de cette rencontre.** La date sera communiquée ultérieurement aux parents lorsque le CA l'aura déterminée.

Proposé par Alexandra Bolduc. Sandra Vaquero appuie.

Votes en faveur : 33, contre : 0, Abstention : 1.

Proposition adoptée à la majorité.

14 - Levée de l'assemblée: 21 h 50

Rédaction: Emilie Lapprend - Secrétaire APÉ RDV 2015/2016 / Hélène Roy - Conseillère
Date : 27 octobre 2015
Adoption :
Présidente: Nour Enayeh

ANNEXE A

PROJET 1 : Proposition de cours d'escrime pour l'école Rose-des-vents

Habituellement on charge aux écoles des frais de 12 \$ par heure pour chaque élève. Mais dans ce cas-ci, on utilisera un tarif horaire de groupe.

Le coût total inclut (pour les trois options) : l'équipement pour 26 élèves, les coûts de transport et le temps de trajet pour l'instructeur, la préparation pour chaque classe, les matériels provenant de notre musée.

1° option

Avec cette option on diviserait une classe en deux groupes et enseignerait l'histoire dans la première heure et la technique dans la deuxième.

- 6 classes de 26 élèves.
- 8 séances de deux heures.
- 2 maîtres.

Coût par séance = 150 \$ - 8 séances de 150 \$ = 1200 \$

6 classes de 8 séances = 7200 \$

2° option

Avec cette option on aurait un groupe pour une heure seulement. Soit on enseignerait seulement la technique pour une heure où on alternera entre la technique et l'histoire au cours d'une heure.

- 6 classes de 26 élèves.
- 8 séances d'une heure.
- 1 maître
- 1 assistant

Coût par séance = 85 \$ - 8 séances de 85 \$ = 680 \$ - 6 classes de 8 séances = 4080 \$

3° option

Six séances d'une heure.

- 6 classes de 26 élèves.
- 6 séances d'une heure.
- 1 maître
- 1 assistant

Coût par séance = 85 \$ - 6 séances de 85 \$ = 510 \$ - 6 classes de 8 séances = 3060 \$

PROJET 2 : Programmes éducatifs avec le Conseil jeunesse francophone de la Colombie-Britannique en partenariat avec l'école Jules-Verne.

Programmes éducatifs avec le Conseil jeunesse francophone de la Colombie-Britannique en partenariat avec l'école Jules-Verne.

- 1) Animation par et pour les jeunes
- 2) Mise en place du programme DIRE-Mentor

COÛT TOTAL DU PROJET : 15 559,50 \$ en trois versements

Si l'APÉ peut en subventionner une partie, ce serait vraiment apprécié.

PROJET 3 : Projet de bandes dessinées avec l'artiste M. Julian Lawrence

Il rencontrera les élèves du 2° cycle du primaire cette année à RDV. La direction fera une demande de

subvention à *ArtStart* ; l'APÉ pourrait aussi aider en faisant une contribution de 500 à 1000 \$.